



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Agriculture Biodiversité Espace Rural

Référence :

Affaire suivie par : Ghislaine DOSSOU – Gaëlle
HAUTECOUVERTURE
tél : 03 83 91 40 76 – service : 03 83 91 40 40
ddt-espace-rural@meurthe-et-moselle.gouv.fr

**Direction départementale
des territoires**

Nancy, le 11 octobre 2022

Le directeur départemental

à

Monsieur le Maire
Mairie de Longlaville
18 place du 24 juillet 1897
54810 LONGLAVILLE

**Objet : Avis CDPENAF sur le projet de révision simplifiée du PLU de la commune de
LONGLAVILLE**

Monsieur le Maire,

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), dans ses réunions du 15 et du 20 septembre 2022, a examiné le dossier révision simplifiée du PLU de LONGLAVILLE. Le projet présenté consiste à l'implantation d'une usine de recyclage de PET. Pour sa réalisation, une révision simplifiée est requise, en modifiant une zone 2AUX en zone 1AUXa de 13,7 ha .

Après examen du dossier, la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), a rendu un **avis favorable**.

Pour information, le projet est soumis à étude préalable agricole à la compensation collective agricole conformément au décret 2016-1190 du 31 août 2016.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée

**Le président de la CDPENAF,
Pour le préfet, par délégation,
La directrice départementale adjointe,**

Isabelle LOREAUX

Adresse postale :
DDT de Meurthe-et-Moselle
C.O. n°60025 – 54035 NANCY Cedex

Accueil du public :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
et sur rendez-vous

Localisation du service :
Place des Ducs de Bar à Nancy
Tél : 03.83.91.40.00